

Colloque de la Plateforme nationale contre la pauvreté

Participation des personnes concernées à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

Potentiels, défis et facteurs de succès



Jeudi 4 février 2021

Stade de Wankdorf, Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS



Colloque de la Plateforme nationale contre la pauvreté

Participation des personnes concernées à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

Potentiels, défis et facteurs de succès

Judi 4 février 2021, de 9 h 15 à 16 h 30

Stade de Wankdorf, Papiermühlestrasse 71, Berne

La participation signifie que les personnes menacées ou touchées par la pauvreté jouent un rôle actif dans la conception de la prévention et de la lutte contre la pauvreté. Elles apportent leur point de vue et leur expérience. Participer signifie également prendre part à la vie sociale et jouir d'un accès égal à tous les domaines de la société.

La participation contribue à améliorer l'efficacité des mesures, des solutions ou des structures et à faire en sorte que celles-ci correspondent mieux aux besoins. Enfin, la participation peut renforcer la position des personnes concernées dans la société.

Durant la matinée, les questions suivantes seront traitées :

- Où et comment la participation à la prévention et à la lutte contre la pauvreté peut-elle être appliquée et sous quelles formes ?
- Quelles sont les conditions d'une participation réussie ?
- Que peut amener la participation ?
- Comment l'accès à la justice peut-il être garanti dans l'aide sociale ?

Durant l'après-midi, les personnes concernées, les professionnel-le-s et les responsables des domaines de la prévention échangeront autour des conséquences de la crise liée au Covid-19 sur la prévention et la lutte contre la pauvreté en Suisse. Cette partie du programme résulte de l'initiative des organisations des personnes concernées.

Le colloque s'adresse aux personnes suivantes :

- Responsables et professionnel-le-s des divers domaines de la prévention et de la lutte contre la pauvreté des cantons, des villes, des communes, et des ONG
- Personnes touchées ou menacées par la pauvreté

Ces deux groupes cibles sont associés aux préparatifs et au déroulement du colloque. La condition préalable à un échange réussi est une ouverture de tous les participants et de toutes les participantes aux points de vue et aux expériences différentes.

La **Plateforme nationale contre la pauvreté** (2019–2024) a pour but de faciliter les échanges entre les acteurs et à fournir des bases de travail dans des domaines précis de la prévention et de la lutte contre la pauvreté. Elle est soutenue par la Confédération, les villes et les communes ainsi que par des organisations de la société civile. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) est responsable de sa mise en œuvre.

Programme

Jeudi 4 février 2021, de 9 h 15 à 16 h 30

Stade de Wankdorf, Papiermühlestrasse 71, Berne

9 h 15	Accueil et café
9 h 45	Mot de bienvenue
10 h 00	Les bases de la participation <ul style="list-style-type: none">• Étude « Modèles de participation des personnes menacées ou touchées par la pauvreté à la prévention et la lutte contre la pauvreté »• Étude « Conseil juridique et protection juridique dans l'aide sociale »
10 h 45	Courte pause – Déplacement vers les salles d'ateliers
11 h 00	La participation dans la pratique : ateliers parallèles
12 h 30	Repas
14 h 00	Bilan des ateliers
14 h 15	Conséquences de la crise liée au Covid-19 sur la pauvreté en Suisse <ul style="list-style-type: none">• Présentations sur la situation actuelle
15 h 00	Pause-café
15 h 30	• Conférence-débat
16 h 15	Clôture et mot de la fin
16 h 30	Fin du colloque

Ateliers parallèles, 11 h 00 à 12 h 30

n° 1

Tirer parti du savoir et de l'expérience des bénéficiaires de l'aide sociale

Dans la «Kundenkonferenz» de l'aide sociale du canton de Bâle-Ville, des collaborateurs et collaboratrices des services sociaux, d'ONG et d'organisations de personnes concernées échangent régulièrement sur des questions actuelles en lien avec l'aide sociale. À Bienne, des bénéficiaires de l'aide sociale et des travailleurs sociaux se réunissent dans le cadre du projet «Gemeinsam / Ensemble» et font des propositions pour développer et améliorer l'aide sociale de la Ville. L'atelier utilisera ces deux exemples pour discuter des défis et des avantages de cette forme de participation.

n° 2

Quels sont les effets de la participation ?

L'Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale Artias a mis sur pied un projet (2018–2019) permettant à 60 bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée de toute la Suisse romande de définir leurs besoins et de formuler des propositions d'amélioration des prestations qui les concernent. Une équipe de recherche de la Haute école de travail social de Fribourg mène une évaluation de ce projet et présentera plus spécifiquement les effets que différents acteurs ont pu déjà observer au niveau des participant·e·s, des pratiques professionnelles ou des politiques sociales.

Ateliers parallèles, 11 h 00 à 12 h 30

n° 3

Des expert-e-s du vécu en matière de pauvreté

En Belgique, des personnes concernées par la pauvreté sont engagées dans les services sociaux en tant qu'«expert-e-s du vécu en matière de pauvreté». Elles accompagnent les personnes à l'aide sociale et aident les administrations à adapter les services et les offres pour répondre aux besoins des personnes concernées. Un ou une responsable de projet et un expert ou une experte du vécu témoignent.

n° 4

Construire un savoir collectif sur la pauvreté

Dans le cadre d'un projet de recherche de trois ans mis sur pied par le mouvement ATD Quart monde, des personnes ayant l'expérience de la pauvreté, des scientifiques et des professionnel-le-s construisent un savoir collectif pour éviter que la pauvreté ne se transmette d'une génération à l'autre. Par la prise en compte des différents points de vue, l'objectif est de mieux comprendre comment les personnes touchées par la pauvreté peuvent être soutenues et reconnues comme des acteurs à part entière dans leur quotidien et dans la coopération avec des institutions. Les responsables de projet et les participant-e-s rendent compte du projet en cours, de leur approche et des premiers résultats.

Ateliers parallèles, 11 h 00 à 12 h 30

n° 5

Quand les personnes en situation de pauvreté s'entraident

Depuis 2007, au café Internet Planet13 à Bâle, des personnes en situation de pauvreté proposent des services à d'autres personnes en situation ou à risque de pauvreté. Ces services vont de l'accès à Internet et d'un atelier de réparation d'ordinateurs à des cours de langues, en passant par des soirées cinéma et conférences ou des conseils juridiques gratuits en collaboration avec des professionnel·le·s. A travers l'organisation Planet13, les personnes concernées s'engagent à défendre leurs intérêts aux niveaux local, national et international.

Depuis plusieurs mois, à Neuchâtel et dans le Jura, des personnes concernées par la pauvreté se sont réunies pour s'entraider et défendre ensemble leurs intérêts. Elles établissent des contacts avec les autorités locales afin d'avoir leur mot à dire sur les questions qui les concernent directement et de sensibiliser les responsables politiques ainsi que la société en général aux enjeux de la pauvreté et de l'exclusion.

Dans l'atelier, des représentante·s des deux associations font part de leurs expériences et discutent des avantages et des défis de ces initiatives.

n° 6

Conseil juridique et protection juridique dans l'aide sociale

Le concept de participation relève également du principe d'égalité d'accès à tous les domaines de la société, notamment à la justice. Quelle est la nécessité d'agir en matière d'accès à la justice pour les personnes à l'aide sociale ? Quel rôle les services de conseil juridique et de médiation jouent-ils en matière de protection juridique ? Les auteurs de l'étude « Conseil juridique et protection juridique dans l'aide sociale » proposent des réponses à ces questions.

Renseignements pratiques

Langues

Allemand et français avec traduction simultanée

Dessins

Les thèmes et les discussions seront représentés sous forme de dessins en direct.

Coûts

La participation au colloque est gratuite. Les personnes en situation de pauvreté peuvent demander le remboursement des frais de transport à la Plateforme nationale contre la pauvreté. Formulaire pour la demande de remboursement :

www.contre-la-pauvrete.ch/colloque2021.

Préparation

Les documents de préparation du colloque seront disponibles à partir du 11 janvier 2021 sur www.contre-la-pauvrete.ch/colloque2021.

Covid-19

Les règles de sécurité en vigueur seront respectées. Des informations à ce sujet seront communiquées aux participant-e-s avant le colloque. L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation à tout moment ou d'en modifier le format.

Inscription

Les inscriptions seront ouvertes à partir du **15 octobre** sur www.contre-la-pauvrete.ch/colloque2021.

Le nombre de places est limité. Les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée. Pour garantir une représentation équilibrée des divers publics intéressés, des places seront réservées jusqu'à la date du délai d'inscription pour les représentant-e-s des cantons, des villes, des communes et des organisations non gouvernementales ainsi que pour des personnes touchées par la pauvreté. Les places encore disponibles après cette date seront attribuées aux personnes inscrites sur la liste d'attente. En cas de forte demande, la participation sera limitée à deux personnes par organisation spécialisée et à cinq personnes par organisation de personnes concernées.

Dernier délai pour l'inscription

11 janvier 2021

Organisateur

Plateforme nationale contre la pauvreté
Office fédéral des assurances sociales
Effingerstrasse 20
3003 Berne
gegenarmut@bsv.admin.ch

Lieu

Stade de Wankdorf, Papiermühlestrasse 71, 3014 Berne

Accès

En transports publics depuis la gare de Berne

Tram 9 (direction Wankdorf Bahnhof) jusqu'à l'arrêt Wankdorf Center (durée du trajet env. 15 min.). Le stade se situe en face de l'arrêt, de l'autre côté de la route. Pour le colloque, prendre l'entrée 71, à gauche du Restaurant Eleven.

En voiture

Quittez l'autoroute à la sortie Bern Wankdorf et suivez la signalisation jusqu'au parking payant Wankdorf Center. Depuis le parking, vous pouvez accéder directement aux locaux où se déroulera le colloque (entrée 71 au fond à droite dans le parking).

